



Confinement : évaluer ou ne pas évaluer les élèves, telle est la question



C'est le dilemme du confinement : faut-il continuer à évaluer les élèves ? Contrairement à la Belgique, qui a opté pour l'interdiction pure et simple des notes et même de l'acquisition de nouvelles notions avant la reprise des cours, le gouvernement français se retranche derrière l'étendard de la «liberté pédagogique». Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a tranché récemment la question des classes d'examen (troisième, première, terminale), tout en laissant celle des autres niveaux en suspens. Alors que des parents et la FCPE se désolent de la pression exercée par certains profs, ce questionnement fait ressurgir le débat sur le bien-fondé de la notation.

Est-ce que les enseignants peuvent noter durant le confinement ?

Rien n'indique que les évaluations sont prohibées durant le confinement. En l'absence de communication claire du ministère, pendant près de trois semaines les profs ont fait à leur sauce. Un flou qui a entraîné une forme de pression chez certains profs, ressentie aussi par les familles. Maud, mère de trois ados, déplore : «Ma fille, en première, a eu un devoir à rendre noté dès le deuxième jour du confinement. Ça ne va pas la tête quand même, dans le stress général dans lequel nous sommes. J'espère un peu de bienveillance.»

Durant sa conférence de presse sur le bac vendredi, Jean-Michel Blanquer a finalement précisé un point essentiel : «Les notes obtenues en période de confinement ne doivent pas compter dans la note de contrôle continu parce que tous les élèves ne sont pas à la même enseigne.» Un principe valable pour toutes les classes à examen, mais qu'en est-il des autres niveaux ? La question n'a toujours pas été tranchée par le ministre. Laurence, enseignante d'histoire-géo dans un lycée du XVI^e arrondissement de Paris souligne : «On est confronté aux limites de notre système mais l'évaluation justifie le passage dans un niveau supérieur, notamment en seconde où ils doivent faire le choix entre filière générale et filière technologique.»

Contacté par Libération, le ministère précise : «Afin d'assurer l'égalité de traitement entre des élèves [...], les évaluations en confinement ne seront pas prises en compte dans les "notations" qui seront tirées de l'ensemble du 3^e trimestre.» Les notes obtenues sous confinement seront donc absentes des bulletins et ce, pour l'ensemble des classes. Le ministère rappelle qu'«elles sont toutefois importantes dès lors qu'elles permettent aux élèves de se positionner par rapport à leurs apprentissages suivis pendant cette période de confinement».

Durant la session de questions-réponses vendredi, le ministre avait également indiqué : «Les professeurs sont libres de donner ou pas des notes pendant la période de confinement, ça relève de leur liberté pédagogique.» Le sociologue Pierre Merle, spécialiste de l'évaluation des élèves, analyse : «L'évaluation est un sujet qui a été de façon très nette évité par Blanquer antérieurement. On est dans le domaine de la liberté pédagogique tel que lui-même la définit. Ne pas donner de consignes durant le confinement est en cohérence avec ce qu'il a fait précédemment.»

Est-ce que beaucoup d'enseignants évaluent leurs élèves ?

Difficile de savoir. Jusqu'à présent, les pratiques des enseignants sont variées. Marie (1), enseignante de français dans un collège REP de l'académie de Lyon, n'a reçu aucune consigne de sa hiérarchie et a décidé de ne pas évaluer ses élèves. «On ne va pas évaluer le père, la mère, les frères et sœurs, cela créerait des inégalités extrêmes.» Pour motiver les plus réticents à travailler, elle use d'un autre stratagème. «Je leur envoie des exercices, je leur laisse un peu de temps avant d'envoyer les corrections. Ils devront me les rendre à la rentrée avec l'exercice fait et la correction recopiée. Ça me paraît plus juste.»

Laurence a de son côté reçu des instructions mouvantes de sa hiérarchie. Le premier mot d'ordre ? Maintenir coûte que coûte une trace d'évaluation. «Ils se sont ensuite rendu compte que c'était compliqué. Maintenant, on me dit "ce que vous faites est déjà très bien, faites comme vous pouvez".» A ses classes de seconde, première et terminale, Laurence avait prévu avant les vacances de mettre deux notes : «Il y a la note de suivi pédagogique : chaque fois qu'ils me rendent quelque chose, j'évalue leur réactivité à me le rendre.» Une deuxième note prendra la place de l'habituel devoir à la maison. «Je vais noter le contenu mais pas les connaissances. Mon objectif est d'évaluer s'ils ont correctement fait l'exercice méthodologique.» Un moyen d'éviter deux écueils : «Le gamin qui va me recopier Internet et l'intervention trop importante des parents.»

Est-ce souhaitable de continuer à évaluer ?

Pierre Merle estime que le confinement «va forcément renforcer les inégalités entre les parents qui peuvent s'occuper de leurs enfants et les autres». Cette séquence inédite pourrait donc, selon lui, être le moment «de changer le rapport à la note, d'avoir des évaluations plus par compétences, sous forme de couleurs, qui ne hiérarchisent pas de façon systématique les élèves entre eux». Un espoir partagé par le coprésident de la FCPE, Rodrigo Arenas : «Evaluer durant le confinement met une pression dans une période où, au contraire, il faut se concentrer sur la santé des gens, le bien-être des élèves.» Il poursuit : «Je ne jette pas la pierre aux profs car ils ne savent pas comment faire autrement mais il faudrait qu'ils s'interrogent : quel sens ça a de mettre des notes ? Les réponses que l'on a sont que ça permet de garder le lien avec les élèves et que ça incite à travailler. Ça montre bien que la grammaire de l'école ne fonctionne plus.»

(1) Le prénom a été modifié.

Marlène Thomas